

A 20 ans, l'âge n'a pas de prise sur l'APPP

Valras / Pêche A 20 ans, l'âge n'a pas de prise sur l'APPP

L'association de protection de la plaisance et de la pêche (APPP) a tenu son assemblée générale annuelle, il y a quelques jours, au palais de la Mer. Malgré le froid et les mauvaises conditions météo, une centaine d'adhérents et de sympathisants avaient répondu présent. A 15 h 30, le vice-président Joseph Perello ouvrait la séance par des mots de bienvenue et la lecture de l'ordre du jour. Il passait ensuite la parole au président Jean-Paul Palacio qui, après avoir excusé Guy Combes, maire de Val-ras-Plage, présentait le rapport moral. Le plan de rédaction, inspiré de la chronologie de l'alphabet, permettait de détailler de nombreux points. Il abordait tout d'abord les activités de la saison tant sur le plan de la formation comme la préparation au certificat restreint de radiotéléphonie (CRR) ou les cours de matelotage et d'initiation à la pêche. Un peu plus loin, la partie sportive n'était pas oubliée avec les cinq concours de pêche en souhaitant que le challenge Henri-Caumes, mis en place lors de la dernière fête de la Saint-Pierre, perdure et devienne le rassemblement annuel des pêcheurs valrassiens. Abordant le chapitre animations et réjouissances, il évoquait les repas champêtres, la plage des associations, le déplacement à Barcelone lors du salon nautique et la participation au Téléthon. Il

traçait ensuite les grandes lignes de la prochaine saison en s'attardant sur le programme mis en place à l'occasion du vingtième anniversaire du club. Ces festivités s'étaleront sur trois jours : du 23 au 25 juillet. Et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il présentait la lettre P.

« P... comme Pépé (Joseph Perello). Il a rejoint le bureau en 1992. Suivant la formule consacrée, il vient de faire valoir ses droits à la retraite sans avoir toutefois atteint la limite d'âge. Toujours disponible et dévoué, il a été durant 18 ans l'un des rouages essentiels du club. Nous avons vécu ensemble les pires instants, mais également les meilleurs moments. Cela nous a beaucoup rapprochés... Après un rapide calcul, je pense que nous avons du faire cuire, à nous deux, lors des nombreuses paellas, deux tonnes et demi de riz ! Il quitte intelligemment le bureau tout en restant adhérent et disponible. » Après ces mots, Jean-Paul Palacio rappelait que l'APPP compte actuellement un peu plus de 150 adhérents, dont 87 sont affiliés à la FNPPSF. Puis, lors de la lecture du bilan, la trésorière apportait des précisions sur une situation financière saine, soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Après que le suivi scientifique des récifs artificiels immergés au large de Valras-Plage ou le projet éolien Offshore du Libron ont été abordés, Jean-Claude Chaulet, secrétaire

de l'APPP et président de la Délégation Languedoc-Roussillon de la FNPPSF, apportait des renseignements sur la pêche au thon et expliquait l'intérêt d'un rassemblement au sein de la fédération :

« Grâce à elle, nous avons échappé aux dernières directives européennes qui prévoyaient la mise en place d'un permis de pêche en mer et des quotas limitant le total des prises à 4 kg de poissons par jour pour la pêche récréative... Ces mesures ont été repoussées de deux ans. » La séance s'est poursuivie par la remise des prix aux meilleurs pêcheurs de la saison 2009. Cette année encore, la palme revient à Georges Bourrie et son équipage, suivi par Jean-Paul Palacio et Hugues Andrieu. Le premier rendez-vous de la saison est fixé au 11 février avec un loto organisé au palais de la Mer.

Contact au 04 67 77 08 82. Cotisation annuelle : 16 €. A noter que deux membres du bureau ont été remplacés par Yvan d'Agro et René Sigala. Emotion avec Joseph Perello.